

DOCUMENT D'AIDE A LA PRISE DE LICENCE / REDUCTIONS SAISON 2023-2024

1) CARTE TATTOO / DEPARTEMENT DE L'ISERE

-Réduction = 60 € sur une licence sportive annuelle

-Type : Carte plastique avec photo, Nom, Prénom, QR Code et code combinant des chiffres et des lettres

-Si vous aviez déjà une Carte Tattoo l'année dernière, il n'y a pas de demande particulière à faire car elle sera automatiquement recreditée à la rentrée

-Si vous n'avez pas de Carte Tattoo, vous devez faire la demande sur le site <https://isereconnect.fr/>

-Une fois la carte activée, veuillez présenter la Carte Tattoo sur place au club qui saisira le montant utilisé sur le site internet de Carte Tattoo Isère ou sur l'application Smart TPE Tattoo Isère

-Autrement vous pouvez envoyer par e-mail au club une photo de la carte

2) PASS'REGION / REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

-Réduction = 30 € sur une licence sportive annuelle

-Type : Carte plastique avec photo, Nom, Prénom, Nom de l'établissement, Numéro de la carte, QR Code

-Le bénéficiaire doit choisir un code d'utilisation pour permettre la saisie de la réduction

-Si vous aviez déjà un Pass'Région l'année dernière, il n'y a pas de demande particulière à faire car elle sera automatiquement recreditée à la rentrée

-Si vous n'avez pas de Pass'Région, vous devez faire la demande sur le site <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx>

-Une fois la carte activée, veuillez présenter le Pass'Région sur place au club qui saisira le montant utilisé sur le site internet de Pass'Région ou sur l'application Partenaire Pass'Région

-Autrement vous pouvez envoyer par e-mail au club une photo de la carte mais préciser le code d'utilisation

3) PASS'SPORT GOUV / MINISTERE DES SPORTS

-Réduction = 50 € sur une licence sportive annuelle

-Type : E-Mail avec Prénom, Nom, Code à 8 lettres, Durée de validité

-Le code de réduction est envoyé par e-mail par le Ministère des Sports au bénéficiaire (le code sera envoyé à compter du 28 août 2023)

-Une fois le message reçu, vous pouvez présenter la réduction sur place au club qui saisira le montant utilisé sur le site internet Le Compte Asso ou sur l'application Partenaire Pass'Région

-Autrement vous pouvez transférer par e-mail au club le message que vous avez reçu de la part du Ministère des Sports